

COMPTE RENDU de la REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Du Jeudi 17 Mai 2018 à 20 heures 30

Membres présents : Boudet Jean-Bernard, Bouchet Michaël, Calmon Bernard, Cassabois Marie-Pierre, Fau Gilles, Salvan Elisabeth, Vours Marie-Ange, Vours Marie Agnès

Absents excusés : Lamic Pascal, Vergne Jérôme

Date de convocation : 14 Mai 2018

Secrétaire de séance : FAU Gilles

Le jeudi 17 Mai 2018 à 20 heures 30, le conseil municipal de MIERS s'est réuni à la salle de la mairie de Miers sous la présidence de Bernard CALMON Maire.

1 - Approbation PV réunion du 12 Avril 2018

Chaque membre étant en possession d'un exemplaire du compte rendu, Monsieur le Maire en rappelle les principaux points. Le compte rendu est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2 - Demande de subvention au titre des amendes de police

Le Maire indique que le conseil départemental est en charge du dossier.

Il rappelle les montants concernant les travaux des endroits concernés :

* Les Ayrals : devis de 10 000 € (HT)

* L'Aménagement provisoire du centre bourg 2 620 € (HT)

ainsi que le financement correspondant

25 % par le Conseil Départemental 3 155 €

et le Solde en autofinancement (Commune) 9 465 €

Les services du département étudient la sécurisation du carrefour de Gaule.

Approuvé à l'unanimité pour cette demande de subvention.

3 - Participation au fonctionnement espace jeunesse Gramat

Le maire rappelle la participation au fonctionnement de l'espace jeunesse à Gramat qui avait été **mis** en place en septembre 2017. Il en précise le bilan qui confirme un succès collectif :

* L'investissement de la commune de Gramat s'élève à 25 000 €.

* Fonctionnement les mercredis après-midi, vendredis soir et samedi après-midi.

Il précise également que 23 jeunes miersois sont concernés avec une participation actée de la municipalité à hauteur de 23 €.

Soumis à approbation, les membres donnent leur accord à l'unanimité pour reconduire ce contrat.

4 - Acceptation fonds de concours restauration du patrimoine de Cauvaldor

Le maire informe les membres du conseil que suite au fonds de concours attribué par Cauvaldor suite à l'intervention de Déclam au hameau de Barrières, il convient que le Conseil municipal se prononce favorablement pour percevoir cette aide.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité la subvention de 2 500 €.

5 - Permutation délégués syndicat AEP de Padirac

Elisabeth Salvan devient titulaire et Jérôme Vergne suppléant. Accord à l'unanimité.

6 - Emploi saisonnier - Conditions emploi

Le Maire indique que Louis PRIEM a été retenu pour le contrat saisonnier. Afin d'en préciser les conditions d'emploi, les tâches qui lui seront confiées seront principalement le nettoyage de la voirie et du bourg, l'entretien des espaces verts et la surveillance de la station d'épuration. Il aidera l'agent communal et pourra ainsi le remplacer lors de ses congés.

Le maire propose au membres du conseil :

* la création de l'emploi d'adjoint technique 2ème classe saisonnier à compter du 04 Juin 2018

* d'établir le contrat de travail saisonnier en CDD correspondant sur une durée de 3 mois.

* de rémunérer cet emploi sur la base de l'indice majoré 320

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal accepte à l'unanimité.

7 - Point sur les réunions passées et à venir

Le maire évoque la réunion du 14 mai avec le préfet et le président de Cauvaldor à laquelle assistaient des élus. Le mouvement de grève administrative est stoppé. Cette réunion a permis une clarification des sujets problématiques. Une réunion relative au PLUIH aura lieu à Miers le 13 juin. Les élus miersois se réuniront au préalable.

8 - Culture et Patrimoine

- 1 - L'association d'astronomie ACL propose une animation le vendredi 27 juillet.
La proposition est acceptée à l'unanimité.
- 2 - Le sujet de l'alimentation électrique au hameau de Barrières est abordé.
Compte-tenu des nombreuses manifestations à venir, un compteur électrique permanent est-il pertinent ? La pose de celui-ci engendrerait un coût de 1 200 €. La solution d'un compteur provisoire pendant la période estivale est retenue.

9 - Questions diverses :

- La location du terrain jouxtant le cimetière est attribuée à Olivier Genriès pour une somme annuelle de 50 €. La parcelle de Roubidou pourrait être également l'objet d'une location.
- Le collège La Garenne de Gramat sollicite une aide financière pour les élèves féminines de la section rugby. Le coût de leur déplacement est de 4 500 €. Trois miersoises étant concernées, la somme de 150 € sera versée à l'établissement.
- Maxime Ringuet, locataire du local et du logement appartenant à la commune, souhaite que sa compagne, Lucie Éychenne, figure sur le bail. La demande est acceptée à l'unanimité.
- Le transfert de la boulangerie dans le local communal occupé actuellement par Gilbert Arfy doit être l'objet d'un accompagnement par le SDAIL. Le maire doit revoir les boulangers.
- Le questionnaire aux entreprises (et agriculteurs) rédigé par Cauvaldor expansion doit être renseigné pour la mi-juin.
- Caroline Mey conseillère départementale va se renseigner sur la décision officielle quant à l'organisation future de la semaine scolaire à l'école élémentaire.

Fin de la séance à 23 h 30